

RAPPORT ANNUEL 2023 SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE GESTION CONTRACTUELLE

Direction de l'approvisionnement

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. CONTRATS OCTROYÉS	3
1.1.Sommaire des contrats octroyés	3
1.2.Rapport détaillé des contrats octroyés par la Ville de Longueuil	4
1.3.Plainte	4
1.4.Sanction	4
1.5.Rendement insatisfaisant	4
Conclusion	4

Introduction

Conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (C-19), au moins une fois l'an, la Ville doit déposer, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application de ses règlements de gestion contractuelle.

Dans le but de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle instauré à la Ville de Longueuil et de renseigner les citoyens sur l'application des mesures prévues à cet effet, la Direction de l'approvisionnement produit annuellement un rapport concernant l'application des Règlements de gestion contractuelle – CO-2020-1090 et CA-2020-323.

1. CONTRATS OCTROYÉS

1.1. Sommaire des contrats octroyés

Voici le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés en 2023 par la Ville de Longueuil incluant ceux provenant de ses compétences d'agglomération.

	Appels d'offres public (plus de 121 200 \$)		Demandes de prix (entre 25 000 \$ et le seuil d'appel d'offres public 121 200 \$)		Contrats de gré à gré (entre 25 000 \$ et le seuil d'appel d'offres public 121 200 \$)		Fournisseurs uniques (conforme aux dispositions de l'article 573.3 de la LCV)	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Acquisition (biens)	44	32 164 026,44 \$	45	2 224 921,49 \$	48	6 409 545,01 \$	7	3 558 615,52 \$
Services de nature technique	30	42 045 207,30 \$	30	2 011 527,15 \$	79	5 420 160,49 \$	1	257 910,75 \$
Services professionnels	23	78 628 001,50 \$	21	1 299 617,18 \$	25	1 275 567,97 \$	1	179 508,61 \$
Travaux de construction	53	139 171 325,60 \$	11	729 994,95 \$	5	235 488,85 \$		
TOTAL	150	292 008 560,84 \$	107	6 266 060,77 \$	157	13 340 762,32 \$	9	3 996 034,88 \$
GRAND TOTAL 315 611 418,81 \$								

1.2. Rapport détaillé des contrats octroyés par la Ville de Longueuil

Le rapport détaillé des contrats octroyés en 2023 par la Ville est disponible sur le système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) en cliquant sur le lien suivant :

https://www.seao.ca/Reports/Rapport_Adjudication_results.aspx?orgid={ec2be06d-4f6d-468c-b64c-55aea3d336ae}&sd=20230101&ed=20231231

1.3. Plainte

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application des Règlements de gestion contractuelle – CO-2020-1090 et CA-2020-323.

1.4. Sanction

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application des Règlements de gestion contractuelle – CO-2020-1090 et CA-2020-323.

1.5. Rendement insatisfaisant

Aucun rendement insatisfaisant n'a été déposé au Conseil municipal.

Conclusion

La Ville de Longueuil est très soucieuse du respect des règles d'attribution de contrats. La prudence, la rigueur, la transparence et l'impartialité sont les valeurs qui guident la Ville dans tous ses processus d'attribution de contrats.

Mélanie Normandin, directrice
Direction de l'approvisionnement
23 janvier 2024